

**COMMUNE DE
MARTIGNY-COMBE**

COMPTES ANNUELS 2019

BOURGEOISIE





**COMMUNE DE
MARTIGNY-COMBE**

Route de la Croix 32
Case postale 25
1921 Martigny-Croix

Martigny-Croix, le 1^{er} septembre 2020

A V I S

Séance de l'Assemblée bourgeoisiale

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

L'Assemblée bourgeoisiale est convoquée le

mardi 22 septembre 2020 à 19h15

à la salle de l'Eau-Vive à Martigny-Croix.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Présentation et approbation des comptes 2019 de la Bourgeoisie.
3. Divers.

Le procès-verbal de l'assemblée du 12 décembre 2019 ainsi que les comptes 2019 de la Bourgeoisie peuvent être consultés au bureau communal durant les heures d'ouverture et sur le site internet de la Commune (www.martigny-combe.ch).

En restant naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Chères Citoyennes, Chers Citoyens, nos salutations distinguées.

Le Secrétaire


Pascal Giroud

La Présidente


Florence Carron Darbellay



MESSAGE INTRODUCTIF

Chères Bourgeoises, Chers Bourgeois,

Nous avons le plaisir de vous remettre, ci-après, les comptes annuels 2019 de la Bourgeoisie. Vous constaterez les différentes rubriques présentées au niveau du compte de fonctionnement et d'investissement avec, pour comparaison, le budget 2019 et l'exercice 2018.

Commentaire général

Comptes 2019 de la Bourgeoisie

Les comptes 2019 ont enregistré peu de mouvements durant cet exercice et l'activité forestière de la Bourgeoisie reste stable en comparaison avec les années antérieures.

Avec des dépenses de CHF 69'111.85 et des recettes de CHF 92'053.65, les comptes 2019 bouclent sur **un excédent de revenus de CHF 22'941.80**.

Avant la prise en compte des amortissements ordinaires pour un montant de CHF 6'500.-, les comptes de fonctionnement présentent **une marge d'autofinancement de CHF 29'441.80**.

Durant l'année 2019, aucun investissement n'a été réalisé pour les bâtiments de la Bourgeoisie.

Les points marquants des comptes de fonctionnement 2019 sont les suivants :

- la brisolée de la Bourgeoisie lors de la journée des Bourgeois à la salle de l'Eau-Vive ;
- l'encaissement d'un dividende pour la participation au sein du Triage forestier de Martigny - Vallée du Trient ;
- les travaux d'entretien du pâturage boisé du « Pro du Scex ».

En comparaison avec les comptes 2018, les comptes 2019 de la Bourgeoisie ont comptabilisé des dépenses supérieures dans le compte de fonctionnement concernant l'entretien des alpages. Ces dépenses ont été compensées par un prélèvement dans le fonds de reboisement. En ce qui concerne le bois de feu, les comptes 2019 enregistrent une diminution des charges et des recettes concernant l'achat et la vente de bois. Toutefois, les montants restent dans la moyenne des trois dernières années.

Les recettes de location du bâtiment d'alpage sont restées identiques aux comptes 2018. En effet, les comptes 2019 enregistrent un montant de CHF 1'440.- concernant la location du bâtiment loué à Bovinette-Dessous au Service de la chasse, de la pêche et de la faune de l'Etat du Valais. Le bâtiment est utilisé par le garde-chasse.

L'excédent de revenus de **CHF 22'941.80** est lié principalement à l'encaissement du dividende de la participation au sein du Triage forestier de Martigny - Vallée du Trient.

Au sujet de l'amortissement du bâtiment d'alpage de Bovinette-Dessous, le montant reste important et se monte à CHF 6'500.- pour l'année 2019. Conformément aux exigences légales, un amortissement annuel de 10% minimum est calculé sur le patrimoine administratif. Ce dernier s'élève à **CHF 424'900.-** au 31 décembre 2019.

En ce qui concerne les autres comptes de la Bourgeoisie, aucune modification majeure au niveau du compte de fonctionnement n'est intervenue durant l'année 2019 par rapport au budget 2019 et à l'année 2018. Le bois est toujours directement acheté au Centre de triage Martigny - Vallée du Trient, puis revendu, avec un rabais de CHF 20.- pour les quatre premiers stères, à chaque bourgeois qui passe commande. Ainsi, le compte de fonctionnement des forêts n'enregistre plus que les charges liées au rabais accordé aux bourgeois.

Conclusion

La situation financière de la Bourgeoisie reste très saine et permet de voir l'avenir avec sérénité.

En effet, l'adhésion au Centre de triage Martigny - Vallée du Trient approuvée par l'Assemblée bourgeoisiale permet de couvrir les charges courantes de la Bourgeoisie grâce à l'encaissement d'un dividende. Le montant du dividende est revu d'année en année selon le résultat du Centre de triage. Le Centre de triage Martigny - Vallée du Trient a décidé lors de sa dernière séance d'augmenter le montant de versement du dividende pour l'année 2020.

De plus, le prêt de la Bourgeoisie de Martigny-Combe à la Municipalité de Martigny-Combe à hauteur maximum de CHF 1 Mio fait rentrer dans le ménage bourgeoisial une recette d'intérêts pour un montant d'environ CHF 5'500.- pour l'année 2019.

Grâce à ces rentrées, notre Bourgeoisie reste toujours en mesure de faire face à ses engagements. En effet, pour rappel, l'endettement net de la Bourgeoisie est considéré comme nul et la fortune de la Bourgeoisie s'élève même au 31 décembre 2019 à environ **2,1 Mios**.

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour vous remercier de votre collaboration et de la confiance que vous nous témoignez. Soyez assurés de notre motivation à tout mettre en œuvre afin de vous garantir un service et des prestations de qualité et, ainsi, continuer à répondre à vos attentes.

Nous tenons à remercier la Commission bourgeoisiale pour son précieux soutien et sa bonne collaboration ainsi que tout le personnel communal et forestier pour l'excellent travail effectué en 2019.

Le Conseil communal



DINI
CHAPPOT SA
FIDUCIAIRE

Administration Communale
de Martigny-Combe
Conseil bourgeoisal

1921 MARTIGNY-CROIX

Martigny, le 18 juin 2020 D/cr

Rapport du Réviseur sur les comptes annuels 2019

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de réviseur, selon les articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais du 5 février 2004 (ci-après LCo) et selon les articles 72 à 75 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 (ci-après Ofinco), nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la Bourgeoisie de Martigny-Combe, comprenant le bilan et le compte administratif (compte de fonctionnement et compte des investissements) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil bourgeoisal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'Ofinco incombe au Conseil bourgeoisal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil bourgeoisal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité du réviseur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'Ofinco et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des



méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et Ofinco) et aux règlements y relatifs.

Rapport sur d'autres dispositions légales


Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo et des articles 72 et 73 de l'Ofinco et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

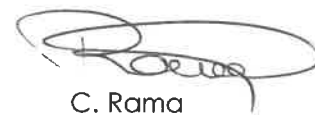
- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'Ofinco ;
- l'équilibre financier à terme paraît assuré ;
- selon notre appréciation, la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le Conseil bourgeoisial a eu lieu ;

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE DINI & CHAPPOT SA



Ph. Dini
Expert-réviser agréé
(Réviser responsable)



C. Rama
Experte réviseuse agréée

Bourgeoisie de
Martigny-Combe
Comptes annuels
2019

BOURGEOISIE DE MARTIGNY-COMBE

BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2019 ET 2018

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
<u>ACTIF</u>		
Patrimoine financier		
<u>Actifs circulants</u>		
Poste	839 980.51	743 832.91
Banques, c/c	3 964.88	3 963.88
Banque, compte à terme	144 204.17	144 278.27
Municipalité de Martigny-Combe, c/c	334 891.24	413 082.69
Impôts anticipés	0.00	0.00
Actifs transitoires	380.00	0.00
Total actifs circulants	1 323 420.80	1 305 157.75
<u>Actifs immobilisés</u>		
Terrains des Condémines	422 000.00	422 000.00
Forêts	367 000.00	367 000.00
	789 000.00	789 000.00
Patrimoine administratif		
Bâtiments d'alpages	57 900.00	64 400.00
	57 900.00	64 400.00
Prêt et participations permanentes		
Association triage forestier Martigny-Vallée du Trient	56 644.65	56 644.65
	56 644.65	56 644.65
Total actifs immobilisés	903 544.65	910 044.65
TOTAL ACTIF	2 226 965.45	2 215 202.40
<u>PASSIF</u>		
<u>Fonds étrangers</u>		
Passifs transitoires	1 400.00	2 828.00
Financements spéciaux		
Fonds de reboisement	84 415.41	94 166.16
Total fonds étrangers	85 815.41	96 994.16
<u>Fonds propres</u>		
Fortune au début de l'exercice	2 118 208.24	2 092 294.96
Résultat de l'exercice	22 941.80	25 913.28
Total fonds propres	2 141 150.04	2 118 208.24
TOTAL PASSIF	2 226 965.45	2 215 202.40

ENGAGEMENT HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2019 ET 2018

	31.12.2019	31.12.2018
Cautiounnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers	CHF	CHF
Aucun cautiounnement	-	-
Actif mis en gage ou cédés pour garantir des engagements de la Municipalité		
Aucun actif mis en gage	-	-
Montant des dettes découlant de contrats de leasing non portées au bilan		
Aucun contrat de leasing	-	-
Valeur d'assurance des immobilisations corporelles		
Valeur d'assurance des bâtiments	904 000.00	904 000.00
Tableau synoptique des crédits d'engagement utilisés et encore disponible		
Aucun crédit d'engagement utilisé et encore disponible au 31 décembre	-	-
Tableau des crédits complémentaires		
Aucun crédit complémentaire au 31 décembre	-	-
Participation		
Triage Forestier Martigny - Vallée du Trient		
Part Martigny-Combe (25%)	926 256.79	
Financement :		
Résultat s/forêts protection 2008/2011 (Résultat dans le Triage)	286 847.00	
Résultat s/forêts protection 2012 (Résultat dans le Triage)	71 711.75	
Investissement 2012	143 000.00	
Investissement 2015	377 527.00	
Investissement 2016	47 171.04	

Tableau synoptique des crédits d'engagement et complémentaires utilisés et encore disponibles
assemblée bourgeoisiale
Ofinco, art. 30, al. 2, litt.d,e + art. 69bis et ter

Exercice comptable 2019

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial		Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en	
		Montant investissement net	Organe compétant: décision du		Montant	Conseil municipal décision du:	Montant					Assemblée Primaire décision du:
			Conseil Municipal	Assemblée Primaire								
	Néant											
Les compétences de l'AB se montent à 10'000												

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

BOURGEOISIE DE MARTIGNY-COMBE

VARIATION DE LA FORTUNE 2019 ET 2018

	2019	2018
	CHF	CHF
<u>A. Compte de fonctionnement</u>		
Recettes de fonctionnement	92 053.65	90 634.63
Dépenses de fonctionnement	-62 611.85	-57 521.35
Excédent recettes de fonctionnement	29 441.80	33 113.28
Marge d'autofinancement	29 441.80	33 113.28
<u>B. Compte d'investissement</u>		
Dépenses d'investissement	0.00	0.00
Recettes d'investissement	0.00	0.00
Excédent dépenses d'investissement	0.00	0.00
Excédent et insuffisance de financement	29 441.80	33 113.28
Investissements portés à l'actif	0.00	0.00
<u>Investissements amortis :</u>		
Bâtiments d'alpage	0.00	0.00
Participation Association triage forestier Martigny-Vallée du Trient	0.00	0.00
Total amortissements de l'année	0.00	0.00
<u>C. Compte d'immobilisation</u>		
<u>Amortissements antérieurs immobilisations :</u>		
Bâtiments d'alpage	-6 500.00	-7 200.00
Total amortissements antérieurs	-6 500.00	-7 200.00
Variation fortune nette	22 941.80	25 913.28

Aperçu du compte administratif

Compte
2018Budget
2019Compte
2019

Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- CHF	57 521.35	62 400.00	62 611.85
Revenus financiers	+ CHF	90 634.63	64 700.00	92 053.65
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	33 113.28	2 300.00	29 441.80

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	33 113.28	2 300.00	29 441.80
Amortissements ordinaires	- CHF	7 200.00	6 400.00	6 500.00
Amortissements complémentaires	- CHF	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	4 100.00	-
Excédent de revenus	= CHF	25 913.28	-	22 941.80

Compte des investissements

Dépenses	+ CHF	-	-	-
Recettes	- CHF	-	-	-
Investissements nets	= CHF	-	-	-
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	33 113.28	2 300.00	29 441.80
Investissements nets	- CHF	-	-	-
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	-	-
Excédent de financement	= CHF	33 113.28	2 300.00	29 441.80

Aperçu du bilan et du financement

Etat 31.12.2018

Etat 31.12.2019

Provenance des fonds

Emploi de fonds

		Etat 31.12.2018	Etat 31.12.2019	(diminution des actifs, augmentation des passifs)	(augmentation des actifs, diminution des passifs)
1	Actif	2 215 202.40	2 226 965.45		
	Patrimoine financier	2 094 157.75	2 112 420.80		
10	Disponibilités	892 075.06	988 149.56	-	96 074.50
11	Avoirs	1 202 082.69	1 123 891.24	78 191.45	-
12	Placements	-	-	-	-
13	Actifs transitoires	-	380.00	-	380.00
	Patrimoine administratif	121 044.65	114 544.65		
14	Investissements propres	64 400.00	57 900.00		
15	Prêts et participations permanentes	56 644.65	56 644.65		
16	Subventions d'investissement	-	-		
17	Autres dépenses activables	-	-		
	Financements spéciaux	-	-		
18	Avances aux financements spéciaux	-	-	-	-
	Découvert	-	-		
19	Découvert du bilan	-	-		
2	Passif	2 215 202.40	2 226 965.45		
	Engagement	2 828.00	1 400.00		
20	Engagements courants	-	-	-	-
21	Dettes à court terme	-	-	-	-
22	Dettes à moyen et à long terme	-	-	-	-
23	Engagements envers des entités particulières	-	-	-	-
24	Provisions	-	-	-	-
25	Passifs transitoires	2 828.00	1 400.00	-	1 428.00
	Financements spéciaux	94 166.16	84 415.41		
28	Engagements envers les financements spéciaux	94 166.16	84 415.41	-	9 750.75
	Fortune	2 118 208.24	2 141 150.04		
29	Fortune nette	2 118 208.24	2 141 150.04		
	Excédent de financement du compte administratif			29 441.80	-
	Insuffisance de financement du compte administratif				-
				107 633.25	107 633.25

COMPTES

DE

FONCTIONNEMENT

2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
01	BOURGEOISIE - ADMINISTRATION GENERALE	12 446.20	43 087.90	11 900.00	18 000.00	12 044.45	45 824.63
01.3	C H A R G E S	12 446.20		11 900.00		12 044.45	
01.30	CHARGES DE PERSONNEL	1 849.50		1 000.00		1 728.00	
01.300.01	Commission de la Bourgeoisie	1 849.50		1 000.00		1 728.00	
01.31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	6 956.70		7 300.00		6 616.45	
01.318.01	Frais de port	220.40				217.85	
01.318.02	Frais administratifs divers	300.00		300.00		300.00	
01.318.04	Frais fiduciaire et vérificateurs	1 292.40		1 300.00		1 292.40	
01.318.05	Frais administration Municipalité	2 000.00		2 000.00		2 000.00	
01.319.01	Impôts cantonaux	525.35		500.00		528.70	
01.319.02	Cotisations et dons	200.00		200.00		200.00	
01.319.03	Journée des Bourgeois	1 978.35		3 000.00		2 077.50	
01.319.04	Frais de réception et de représentations	440.20					
01.32	INTERETS PASSIFS	140.00		100.00		200.00	
01.321.01	Intérêts et frais du c/c	140.00		100.00		200.00	
01.39	IMPUTATIONS INTERNES	3 500.00		3 500.00		3 500.00	
01.399.01	Participation des employés pour la Bourgeoisie	2 500.00		2 500.00		2 500.00	
01.399.02	Participation pour autorités communales	1 000.00		1 000.00		1 000.00	
01.4	R E V E N U S		43 087.90		18 000.00		45 824.63
01.42	REVENUS DES BIENS		43 087.90		18 000.00		45 824.63
01.422.00	Intérêts des placements		5 587.90		10 000.00		10 824.63
01.422.03	Dividendes		37 500.00		8 000.00		35 000.00

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
02	IMMEUBLES, RURAUX, ALPAGES	16 345.65	12 390.75	16 400.00	9 700.00	7 371.90	2 640.00
02.3	C H A R G E S	16 345.65		16 400.00		7 371.90	
02.31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	9 845.65		10 000.00		171.90	
02.314.01	Entretien des Alpagnes	9 750.75		9 000.00			
02.314.02	Entretien bâtiment d'alpage	94.90		1 000.00		171.90	
02.33	AMORTISSEMENTS	6 500.00		6 400.00		7 200.00	
02.331.02	Amortissement bâtiment d'alpage	6 500.00		6 400.00		7 200.00	
02.4	R E V E N U S		12 390.75		9 700.00		2 640.00
02.42	REVENUS DES BIENS		2 640.00		2 700.00		2 640.00
02.427.01	Produit de locations des alpagnes		1 200.00		1 200.00		1 200.00
02.429.01	Location "Chalet Bovinette"		1 440.00		1 500.00		1 440.00
02.48	PRELEVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPECIAUX		9 750.75		7 000.00		
02.480.00	Prélèvements sur les financements spéciaux		9 750.75		7 000.00		

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
03	FORETS	40 320.00	36 575.00	40 500.00	37 000.00	45 305.00	42 170.00
03.3	C H A R G E S	40 320.00		40 500.00		45 305.00	
03.31	<i>BIENS, SERVICES, MARCHANDISES</i>	<i>40 320.00</i>		<i>40 500.00</i>		<i>45 305.00</i>	
03.314.04	Achat de bois	40 320.00		40 500.00		45 305.00	
03.4	R E V E N U S		36 575.00		37 000.00		42 170.00
03.42	<i>REVENUS DES BIENS</i>		<i>36 575.00</i>		<i>37 000.00</i>		<i>42 170.00</i>
03.429.02	Bois de feu		36 575.00		37 000.00		42 170.00

Compte de fonctionnement selon les tâches	Compte 2018		Budget 2019		Compte 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	12 044.45	45 824.63	11 900.00	18 000.00	12 446.20	43 087.90
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic	-	-	-	-	-	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique, yc services industriels	52 676.90	44 810.00	56 900.00	46 700.00	56 665.65	48 965.75
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des charges et des revenus	64 721.35	90 634.63	68 800.00	64 700.00	69 111.85	92 053.65
Excédent de charges		-		4 100.00		-
Excédent de revenus	25 913.28		-		22 941.80	

Compte de fonctionnement selon les natures

Compte 2018

Budget 2019

Compte 2019

	Compte 2018		Budget 2019		Compte 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	1 728.00		1 000.00		1 849.50	
31 Biens, services et marchandises	52 093.35		57 800.00		57 122.35	
32 Intérêts passifs	200.00		100.00		140.00	
33 Amortissements	7 200.00		6 400.00		6 500.00	
34 Parts à des contributions sans affectation	-		-		-	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	-		-		-	
36 Subventions accordées	-		-		-	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	-		-		-	
39 Imputations internes	3 500.00		3 500.00		3 500.00	
40 Impôts		-		-		-
41 Patentes et concessions		-		-		-
42 Revenus des biens		90 634.63		57 700.00		82 302.90
43 Contributions		-		-		-
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		-		-		-
45 Restitutions de collectivités publiques		-		-		-
46 Subventions		-		-		-
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		-		7 000.00		9 750.75
49 Imputations internes		-		-		-
Total des charges et des revenus	64 721.35	90 634.63	68 800.00	64 700.00	69 111.85	92 053.65
Excédent de charges		-		4 100.00		-
Excédent de revenus	25 913.28		-		22 941.80	



Bourgeoisie

Tableau des amortissements

Actifs Immobilisés	01.01.2019	Investissements	Total avant amortissements	Amortissements	Ventes	31.12.2019
Terrains des Condémines	422 000.00	0.00	422 000.00	0.00	0.00	422 000.00
Forêts	367 000.00	0.00	367 000.00	0.00	0.00	367 000.00
Bâtiments d'alpages	64 400.00	0.00	64 400.00	6 500.00	0.00	57 900.00
Total	853 400.00	0.00	853 400.00	6 500.00	0.00	846 900.00



Bourgeoisie

Tableau des amortissements

Fonctions	Investissements nets	Amortissements 10%	Amortissements complémentaires	Amortissements exercices antérieurs	Total
Immeubles, ruraux, alpages	0.00	0.00	0.00	6 500.00	6 500.00
Total	0.00	0.00	0.00	6 500.00	6 500.00

Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2018	2019	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	invest. nég.	invest. nég.	invest. nég.

Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2018	2019	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	36.5%	35.8%	36.2%

Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2018	2019	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	10.1%	10.1%	10.1%

Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.2 Taux global des amortissements	2018	2019	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	46.2%	45.7%	46.0%

4. Endettement net par habitant (I4)	2018	2019	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	-3268	-3427	-3346

Valeurs indicatives

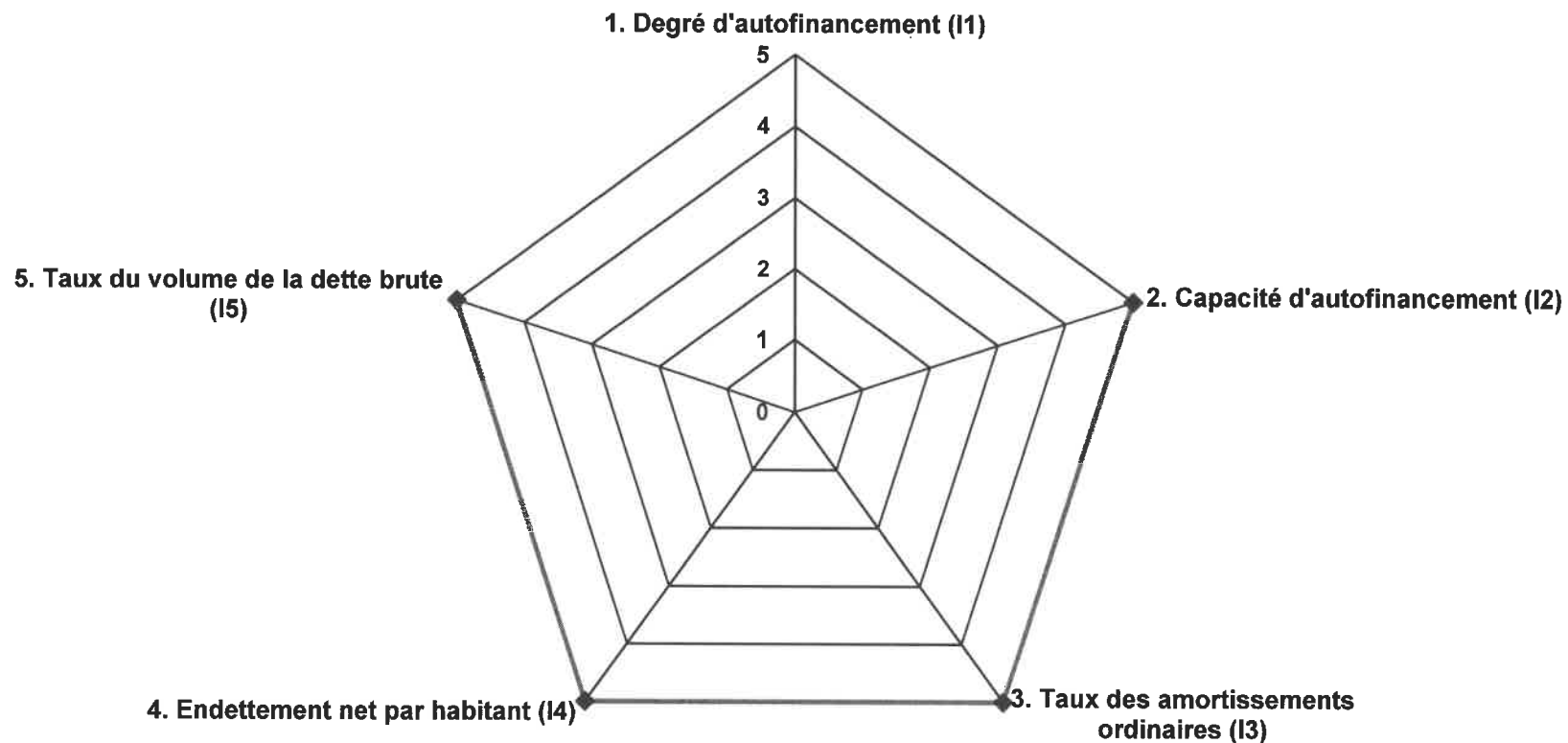
$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2018	2019	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	3.1%	1.7%	2.4%

Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais

Graphique des indicateurs - moyenne des années 2018 et 2019



COMPTES

D'INVESTISSEMENT

2019

Compte des investissements selon les tâches

Compte 2018

Budget 2019

Compte 2019

	Compte 2018		Budget 2019		Compte 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic	-	-	-	-	-	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique, yc services industriels	-	-	-	-	-	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	-	-	-	-	-	-
Excédent de dépenses		-		-		-
Excédent de recettes	-		-		-	

Compte des investissements selon les natures

Compte 2018

Budget 2019

Compte 2019

	Compte 2018		Budget 2019		Compte 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	-		-		-	
52 Prêts et participations permanentes	-		-		-	
56 Subventions accordées	-		-		-	
57 Subventions redistribuées	-		-		-	
58 Autres dépenses activables	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-
61 Contributions de tiers		-		-		-
62 Remboursement de prêts et participations permanentes		-		-		-
63 Facturation à des tiers		-		-		-
64 Remboursement de subventions acquises		-		-		-
66 Subventions acquises		-		-		-
67 Subventions à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	-	-	-	-	-	-
Excédent de dépenses		-		-		-
Excédent de recettes	-		-		-	